

5 juin 2008

**RGPP, Livre Blanc, Loi sur la mobilité :  
armes de destruction massive de la Fonction Publique, des fonctionnaires et de  
leur statut.**

Tout est lié.

La Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) tend à redessiner l'organisation de l'administration de l'État dans le seul but de permettre très rapidement le **non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite**. Notre ministre considère d'ailleurs que cet objectif constituera l'un des « avantages » que le gouvernement entend tirer de la fusion Impôts – Trésor, qui s'inscrit bien dans la RGPP, et pour cela il faudra bien s'attaquer aux missions et au réseau.

Le **Livre Blanc** sur l'avenir de la Fonction Publique est également symptomatique de la volonté de **rendre taillables et corvéables les fonctionnaires**.

Le **projet de loi sur la mobilité** et les parcours professionnels, qui est proposé au parlement à partir du 10 juin, enfonce le clou. Il s'agit, au détour de quelques articles, **d'une offensive sans précédent pour fragiliser les fonctionnaires dans leur emploi, surtout en cas de restructurations, et pour s'attaquer à leur statut, à leurs droits et garanties** ( voir au verso une synthèse des cas de figures du projet).

**AGIR SANS ATTENDRE !**

Au sein de notre direction (DGFIP) les actions se multiplient depuis déjà plusieurs semaines. Le 10 juin constitue une nouvelle étape.

**Outre l'appel commun des organisations de fonctionnaires CGT, FSU et Solidaires, tous les principaux syndicats nationaux de la DGFIP ( y compris donc FO et CFDT) appellent à la grève le 10 juin 2008.**

Ce jour là, une manifestation à caractère national se rendra devant l'Assemblée à l'occasion de l'examen du projet de loi « Mobilité » par les députés.

Dans le 64, tous les fonctionnaires grévistes sont appelés à se réunir pour analyser la situation dans les différents secteurs, débattre et prendre des initiatives publiques :

à partir de 9h 45, salle 705 du Complexe de la République à PAU,

à la Bourse du Travail à BAYONNE,

suivi de plusieurs rassemblements devant l'Inspection d'Académie, la Préfecture, la Mairie de Bayonne.

# AVEC RGPP, LOI SUR LA « MOBILITE » ET LIVRE BLANC,

Dans les 3 fonctions publiques chaque agent est affecté sur son poste dans le cadre d'une convention précisant les missions, leurs durées (3 à 5 ans), et la part fonctionnelle de la rémunération

